

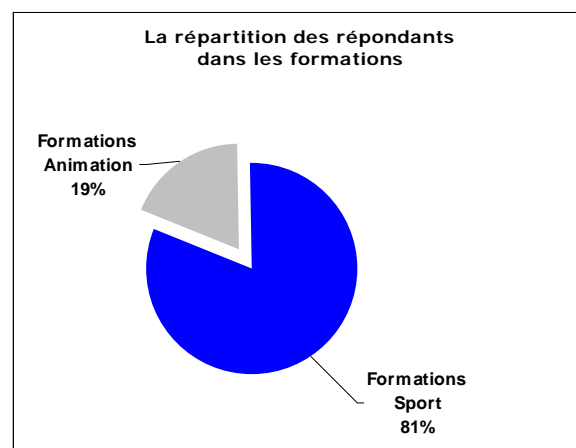
# Balises

*La mission "Observation des métiers du sport et de l'animation des Pays de la Loire" a enquêté auprès des stagiaires du service public pour identifier, dans ce secteur d'emploi en développement, les mécanismes d'insertion professionnelle et les caractéristiques des formés.*

## *Les stagiaires des formations aux métiers du sport et de l'animation du service public de formation des Pays de la Loire*

En Pays de la Loire, les emplois dans le sport et l'animation représentent 10 000 postes<sup>1</sup> (1 080 dans les collectivités territoriales, 1 193 dans l'éducation nationale et 8 329 dans les associations et entreprises privées<sup>2</sup>). Secteur d'emploi en développement, il devient important d'identifier les mécanismes d'insertion des individus dans les filières professionnelles et plus particulièrement de connaître les caractéristiques des formés. Depuis 2000, la mission d'observation des métiers du sport et de l'animation (conduite par le CARIF-OREF et pilotée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports des Pays de la Loire et le Conseil Régional des Pays de la Loire) enquête auprès des stagiaires des formations du service public. Les informations produites dans ce document sont extraites de cette enquête réalisée au CREPS des Pays de la Loire entre 2000 et 2004.

Entre 2000 et 2004, ce sont 860 stagiaires qui ont répondu au questionnaire, dont 741 se préparaient aux diplômes des métiers du sport et 173 aux diplômes des métiers de l'animation (les taux de réponses sont de : 95,5 % en 2000/01, 71 % en 2001/02, 76,5 % en 2002/03, 63 % en 2004).



1 - En Pays de la Loire on recense 3 363 emplois dans la catégorie "moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels"(PCS 4233) pour 4966 "animateurs" (PCS 4333). Voir Balise n°1 : "Les emplois d'animateurs sportifs et d'éducateurs sportifs en Pays de la Loire" CARIF OREF des Pays de la Loire. Source : RP 1999

2 - A titre d'exemple, on recense 66 658 emplois au niveau national, pour la seule catégorie "moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels" (PCS 4233) répartis pour 53% dans le secteur Sport (lui-même composé à 90% de la catégorie "Autres activités sportives" à laquelle appartiennent les associations sportives) et 21% dans l'Administration publique. Pour les Pays de la Loire cette catégorie d'emplois se répartit pour 47% dans le secteur Sport et 19% dans l'Administration publique.





La répartition des répondants correspond à la répartition des effectifs enquêtés, le CREPS assurant principalement des formations aux métiers du sport.

Les formations aux métiers de l'animation sont pour une grande part effectuées par des organismes de type privé.

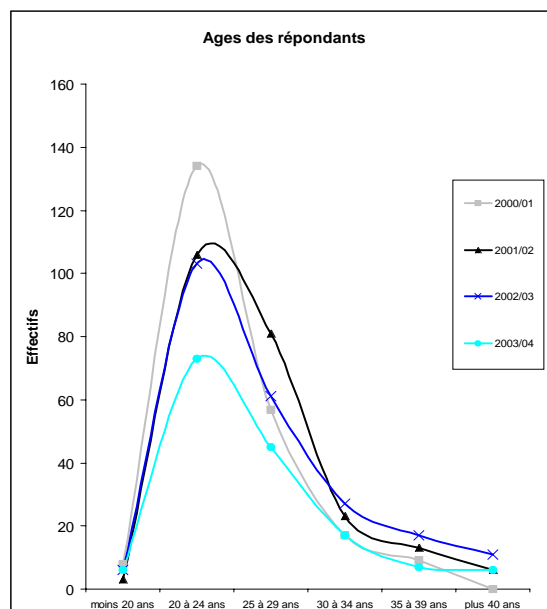
### Qui sont-ils ?

Si l'on tente de dégager un profil type du stagiaire en formation entre 2000 et 2004, il s'agit d'un homme (74 %), qui a moins de 25 ans (50,4 %) est originaire du département de la Loire Atlantique (47 %) et qui vit, le plus souvent, en couple (39 %) ou chez ses parents (30 %).

50 % des répondants sont originaires de Loire Atlantique alors que la population totale du département représente 35 % de la population ligérienne. Cette surreprésentation s'explique, en partie, par la localisation de l'offre de formation, essentiellement à Nantes<sup>3</sup>. Ceci devrait, à terme, orienter les choix stratégiques vers une offre de formation à distance.

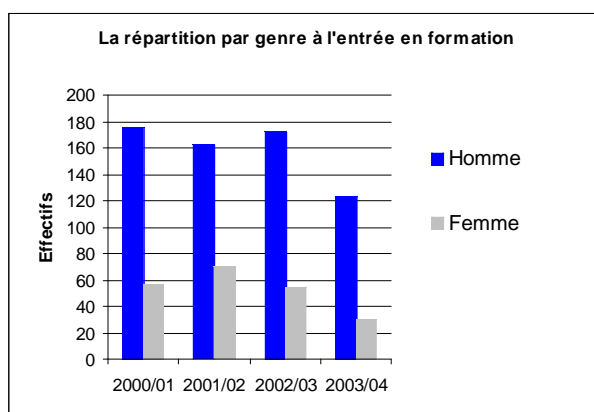
### Baisse du nombre de "jeunes"

Les générations "emploi jeune" (qui constituent 32 % des répondants) pèsent nettement sur la moyenne d'âge. L'évolution sur 4 ans montre une érosion de la tranche des 20-24 ans au profit des tranches supérieures, illustrant le tassement des formations qui sont liées aux contrats emplois jeunes et une tendance au "vieillessement" de la population. Les 20-24 ans diminuent de moitié et passent de près de 140 en 2000 à 70 en 2003.



### Les formés sont majoritairement des hommes, comme dans les emplois...

Le taux de féminisation dans les formations reste stable, mais toujours inférieur à 30 %. La répartition par genre est de 75 % d'hommes et 25 % de femmes, elle est conforme à celle des emplois du secteur sport dans la région. Toutefois, ce taux reste inférieur au taux de féminisation en France dans l'ensemble des emplois (42 à 45 %) et dans le secteur sport (37 % à 40 %)<sup>4</sup>.



Les formés aux métiers du sport représentent ici plus de 80 % des enquêtés. Ces données sont à rapprocher de celles concernant les emplois des éducateurs sportifs de la région<sup>5</sup>.

3 - A noter qu'en 2002 et 2003 les effectifs de la formation continue basés à Nantes représentent un tiers de l'effectif régional. Par ailleurs les données sociodémographiques concernant la mobilité géographique (situation matrimoniale, lieu de la formation initiale...) doivent être prises en compte pour pondérer ce constat.

4 - Nathalie Le Roux " L'emploi Sportif en France" - AFRAPS RUNOPES, 2002

5 - Etude "Les emplois sportifs d'animateur et d'éducateur sportif en Pays de la Loire" - Février 2002 - CARIF OREF"



## Priorité au football et aux activités de la natation

Formations	Effectifs
BEES 1 Foot	196
BEESAN	113
DEFA	70
Tronc Commun. BEES 2	60
BEES Métiers de la Forme	58
BEES 1 Equitation	56
BEES 1 Judo	56
BEES 1 Basket	48
Professorat de sport	31
Suivi professionnel	30
BEES 1 Voile (85)	28
Préparation Voile (44)	27
BEATEP/BEESAPT	20
BEESAPT 72	20
BEESAPT 85	17
BEES 2 Judo	16
BEESAPT 44	16
BEES 1 Tir à l'arc	15
BPJEPS Nautisme	10
BEES Canoë-kayak	8

Cumul 2000-2004

\* Voir lexique p.6

Les effectifs des stagiaires interrogés, par formation, cumulés sur 4 années, montrent le nombre important de stagiaires préparant le BEES\* football. Cette première place, est due au nombre d'individus intégrés chaque année, mais également à la régularité de programmation de cette formation "ouverte" tous les ans, comme le BEES Activités nautiques<sup>6</sup> le DEFA, le BEES Equitation, et le Suivi professionnel.

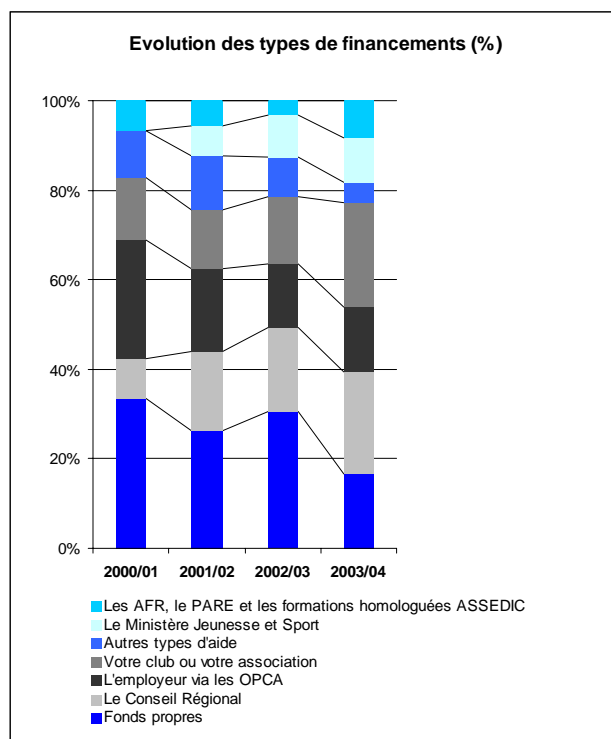
*Les effectifs recensés ici ne recouvrent pas la totalité des formés sur la région, tous les stagiaires n'ont pas répondu et le CREPS n'est pas le seul centre de formation, en particulier pour les formations DEFA, BEATEP. En 2003, l'Agefos-PME<sup>7</sup> a recensé en Pays de la Loire, 74 % des heures de formation des entreprises de moins de 10 salariés adhérente de la "branche Sport", destinées aux formations BEES (49 % pour les entreprises de plus de 10 salariés). Toutefois, l'offre du CREPS tend de plus en plus vers l'exhaustivité, en particulier avec la préparation des nouveaux brevets professionnels.*

## Augmentation de la part des aides de la Région et du Ministère

Les types de financement déclarés par les stagiaires, sont multiples et combinés. Les fonds propres des stagiaires servent, la plupart du temps, de base financière à laquelle viennent s'ajouter les aides publiques. Nous ne repérons ici que les financements "directs", par exemple, l'implication de l'Etat dans le financement de la structure CREPS, n'est pas identifiée par les stagiaires comme un financement<sup>8</sup>.

Par ailleurs, les mécanismes de financement semblent mal connus des stagiaires. En effet, les réponses quand à la participation du club ou l'association n'ont pas permis de déterminer s'il s'agit des "fonds propres" de la structure ou de "fonds mutualisés" via les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés qui n'auraient pas été identifiés comme tels par les stagiaires. Si tel était le cas, le financement de la formation par l'employeur (fonds propres et fonds mutualisés) représenterait près de 40% du financement. A terme, l'effort de simplification dans la mobilisation des fonds voulu dans la prochaine convention collective, devrait apporter une meilleure lisibilité pour les employeurs comme les salariés.

La part de financement par le Conseil Régional se substitue de plus en plus nettement aux "fonds propres" et aux "autres types d'aides", les aides du Ministère sont également en augmentation.



6 - Bien que les effectifs soient importants, il subsiste toujours des problèmes de recrutement pour les piscines par exemple

7 - Bilan pédagogique Sport 2003 Agefos-PME

8 - Le questionnaire est rempli à l'entrée en formation et toutes les recherches de financement ne sont pas terminées, les sources de financement peuvent évoluer en cours de formation.



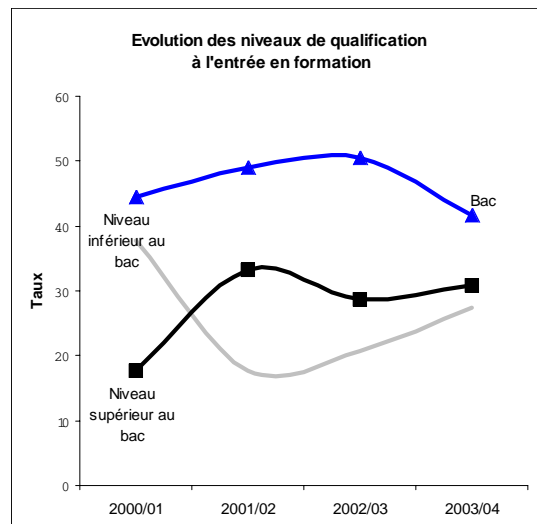
## Formation initiale, le baccalauréat toujours le mieux représenté

Si on observe un maintien des effectifs des titulaires du baccalauréat à l'entrée en formation, c'est du côté des diplômés de niveau VI, V et V bis que l'on constate une chute de près de 60 % entre 2000 et 2002 suivie d'une hausse qui la compense partiellement. Cette chute semble profiter aux diplômés de niveau III et plus (à noter qu'en 2003/04 les niveaux III et plus représentent plus de 30 %).

L'observation des niveaux de qualification par disciplines confirme que le niveau Baccalauréat reste le niveau le plus représenté. Pourtant la répartition des effectifs entre le niveau inférieur et niveau supérieur au baccalauréat n'est pas la même selon les disciplines, 3 catégories se distinguent :

- Les disciplines Judo, Voile pour lesquelles la répartition des effectifs entre le niveau inférieur et le niveau supérieur est presque égale.
- Les disciplines Basket et Natation pour lesquelles les effectifs du niveau supérieur au Baccalauréat sont plus importants que le niveau inférieur au Baccalauréat. Il faut ajouter le DEFA à cette catégorie.

- Les disciplines Equitation, Football, Tir à l'Arc, et Métiers de la forme pour lesquelles les effectifs du niveau inférieur au Baccalauréat sont plus importants que le niveau supérieur au Baccalauréat. Il faut ajouter les effectifs du BEATEP/BEESAPT à cette catégorie.



## Les diplômes fédéraux comme "pré-requis" vers l'emploi

73% des répondants déclarent posséder au moins un diplôme fédéral. Ce constat alimente les hypothèses déjà connues d'une "meilleure" insertion vers le monde professionnel, via la formation, des individus qui sont "proches" du secteur d'emploi, qu'ils soient salariés contractuels ou bénévoles. Cette "proximité" s'illustre, le plus souvent, par la détention d'un diplôme fédéral qui jouerait le rôle d'un "pré-requis" à la professionnalisation. L'autre proximité est celle du milieu familial, puisque plus de la moitié des stagiaires a un membre de sa famille qui s'investit dans le fonctionnement d'une association (dans le domaine sportif pour plus de 30 % d'entre eux).

Le nombre d'inscrits sur les listes Haut Niveau<sup>9</sup> varie peu depuis 2000, ils représentent moins de 5 % des effectifs. Cette faible représentation est proportionnelle aux effectifs d'athlètes inscrits sur les listes Haut Niveau de la région<sup>10</sup>. Elle confirme que les stagiaires ne sont pas des "compétiteurs", (au sens strict de la pratique sportive). Le diplôme fédéral (possédé par 73 % des répondants) est destiné à exercer une fonction de moniteur ou d'animateur, une fonction d'encadrement, nous sommes donc plutôt en présence d'"animateurs/éducateurs" au sens large.

## Près de 60% déjà en emploi à l'entrée en formation

Le domaine du sport est, comme celui de la santé, l'un des deux domaines où la formation initiale se fait en grande partie en situation de travail, sans que l'on puisse réellement distinguer entre formation initiale et formation continue. Ceci est dû en partie à une nécessaire alternance entre étude et pratique, mais c'est peut-être aussi une anticipation du système de formation dans son ensemble ?

58 % des formés enquêtés se déclarent "en emploi" à l'entrée en formation dont la moitié bénéficie d'un contrat "emploi jeune" (effectifs qui ne cessent de décroître après le pic à 60 % de l'année 2000/01). Les autres types de contrat se répartissent de manière égale entre le CDI et le CDD (24 % chacun). La tendance de progression du CDI observée dans les courbes, et qui reste à confirmer, pourrait être le signe d'une amorce de sédentarisation dans l'emploi de cette population.

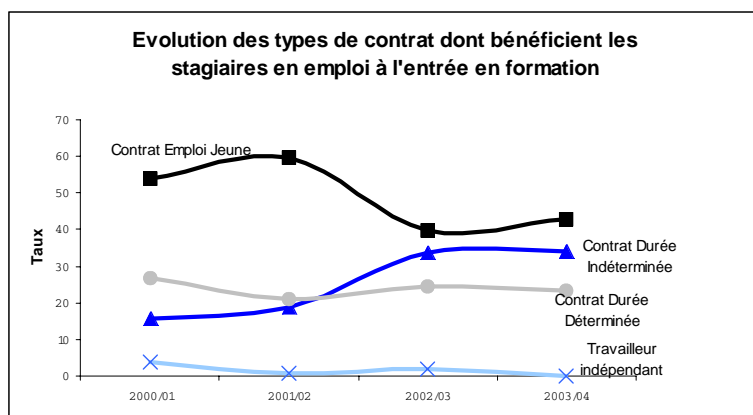
9 - Listes des inscrits en catégories "Athlète de Haut niveau" sur les listes du Ministère des Sports, niveau National et Régional cumulés.

10 - Si la région des Pays de la Loire a un taux de licencié (licenciés sur population totale) élevé par rapport à d'autres régions, elle a un nombre d'athlètes inscrits sur les listes Haut Niveau moins élevé que d'autres régions proches comme la région Poitou Charente (nombre d'athlètes sur population totale ou sur nombre de licenciés).





En effet la professionnalisation, par le biais de la formation, impulsée par l'arrivée des salariés en Contrat Emploi Jeune entraîne probablement la professionnalisation (et la formation) des salariés en place (en CDI). Si tel est le cas, la demande de formation continue devrait progresser et l'offre de formation s'étoffer dans le nouveau contexte de l'Accord National Interprofessionnel et de la loi sur la formation.



## Des intitulés de postes très divers

Les intitulés de poste des stagiaires en emploi à l'entrée en formation sont nombreux, ils traduisent la diversité des situations individuelles, mais aussi les usages sociaux du secteur.

Quelque soit l'année observée, cette diversité d'appellation est vérifiée dans la catégorie des stagiaires sous contrat "emploi jeune" avec l'appellation "d'agent" souvent utilisée alors que celles d'éducateur sportif ou d'entraîneur sont plus rares (pour cette catégorie).

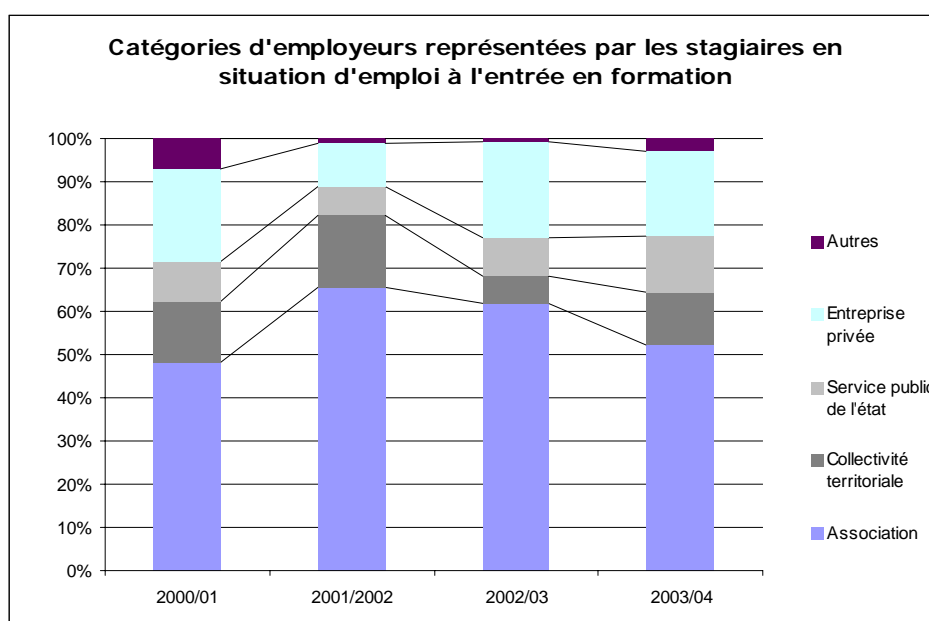
On observe peu "d'infiltration" par des individus issus du reste de la filière sport (construction d'équipement, fabrication d'articles de sport...). Ceci nous confirme que la formation est essentiellement dispensée aux individus dont l'emploi (lorsqu'ils en ont un à l'entrée en formation) se situe dans le "noyau dur" de l'emploi sportif, c'est-à-dire l'encadrement ou la gestion de la pratique.

## Répartition des stagiaires interrogés par intitulé de postes :

Intitulé de postes	Effectifs
Educateur sportif, entraîneur, moniteur	209
Agent développement	43
Animateur socio-sportif	26
Animateur socioculturel	26
Coordinateur adm. et sportif	10
Aide-éducateur	10
Assist. ou conseiller techn.	9
Directeur de structure	9
Accompagn.vie asso et sportive	5
Resp.ou cadre administratif	5
Cadre technique	4
Enseignant et maîtres auxiliaires EPS	4
Agent accueil et encadrement	3
Médiateur jeunesse	1
Coordinateur enfance jeunesse	1
Educateur social	1
Saisonnier opérateur sportif	1
Secrétaire/animateur sportive	1
Autres	167
Non réponses	325

Cumul 2000-2004

## L'association, catégorie d'employeur dominante





Lorsqu'ils ont un emploi à l'entrée en formation, les stagiaires interrogés sont majoritairement salariés d'associations et près d'un quart des employeurs sont situés en Loire Atlantique (20 % en Vendée). A noter que 48 % d'entre eux ne savent pas si leur emploi dépend d'une convention collective, pour 23 % de réponses positives. Hors événement tel que le lancement des emplois jeunes, les associations représentent donc la moitié des jeunes entrant en formation.

Parmi les stagiaires en recherche d'emploi à l'entrée en formation, la moitié a bénéficié d'un contrat de travail de moins de 6 mois (dont 41% moins de 3 mois) chez le dernier employeur déclaré. Et si le motif de cessation d'emploi est, en toute logique, la fin du terme légal du contrat, ils sont 13% à entrer en formation à la suite d'un licenciement.

## Perspectives ...

La professionnalisation des associations s'est accélérée à l'arrivée des salariés en contrat Emploi Jeune. Aujourd'hui, on continue de former ces salariés mais la formation des salariés en contrats à durée indéterminée (non aidés) est aussi en augmentation.

A terme, la demande de formation continue devrait croître en particulier vers le service public de formation. A titre d'exemple au dernier recensement<sup>11</sup>, un tiers des éducateurs sportifs en Pays de la Loire a un niveau de formation initiale inférieur au Baccalauréat (et la moitié des éducateurs et animateurs de 45 ans et plus), dans ce contexte l'offre de formation continue devrait aussi se développer vers la forme modulaire.

## Lexique

**BEES** = Brevet d'État d'Éducateur Sportif  
BEES 1er degré : enseignement, organisation, gestion des activités physiques et sportives (homologué niveau IV)

BEES 2ème degré : perfectionnement technique, entraînement et formation de cadres (homologué niveau II)

BEES 3ème degré : expertise et recherche

**BEESAN** = Brevet d'État d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation

**BEESAPT** = Brevet d'État d'Éducateur Sportif Activités Physiques Pour Tous

**BEATEP** = Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse

**BPJEPS** = Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

**DEFA** = Diplôme d'État aux Fonctions d'Animation

